



OBJETIF:
ZÉRO ACCIDENT

Ligue Contre la Violence Routière

15 rue Jobbé Duval - 75015 PARIS - Tél. : 01.45.32.91.00 - Fax : 01.45.32.91.01

PONDÉRATION

Bulletin trimestriel aux adhérents Octobre 1998 n° 38

Prix de ce numéro : 15 F - Abonnement annuel : 75 F

LA L.C.V.R. EST MEMBRE DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES VICTIMES DE LA ROUTE (F.E.V.R.)

Sommaire

Éditorial.....	1
Rencontre avec Monsieur DOSIERE rapporteur du projet de loi GAYSSOT Compte rendu du Conseil d'Administration du 10 octobre 1998	
Colloque Européen.....	2
Vie des Associations.....	3-4-5
La Vie du Rail fait notre publicité 30 km/h Au Pays-Bas	
Belgique.....	5
Témoignages.....	6
Statistiques et commentaires.....	6
Associations Départementales	7
Délégués Régionaux et Bulletin d'Adhésion.....	8

A nos lecteurs,

Ce numéro de Pondération ne comporte que 8 pages. Nous avions prévu qu'il contiendrait un dossier sur les aménagements cyclables, élaboré par notre ami Jacques ROBIN. Ce dossier est prêt, mais nous ne sommes pas en mesure de le publier maintenant. En effet une importante subvention qui couvrait une partie de nos dépenses de fonctionnement nous a été supprimée, alors que nous ne nous y attendions pas.

Bien entendu, le bureau national a déjà entamé des démarches afin de trouver un ou plusieurs donateurs nouveaux. Mais de telles démarches ne peuvent aboutir aussi rapidement que nous le souhaiterions. C'est pourquoi le bureau national a décidé que le volume de Pondération serait réduit jusqu'à reconstitution de nos moyens de financement. Mais que cela ne vous empêche pas d'agir dans vos départements, et de nous envoyer des compte-rendus de vos actions que nous continuerons de publier avec la même périodicité.

Philippe LAVILLE

REMERCIEMENTS : Les Membres du Bureau National de la Fédération nationale remercient sincèrement tous les sympathisants qui nous envoient des dons. Ces sommes qui proviennent de quêtes faites à l'occasion d'un mariage, de rencontres sportives organisées par des jeunes à la mémoire d'un copain, de dommages versés par les assurances, ou d'un simple geste de générosité, sont pour nous un réel encouragement à continuer notre combat, et nous touchent profondément.

LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIERE
15 Rue Jobbé Duval - 75015 PARIS

Directeur de la publication : Philippe LAVILLE
Comité de rédaction : J. Le Fèvre - J. Levé - P. Laville - J. Robin - P. Solviche - V. Vareilles
Imprimerie : COPY DES ARTS- PARIS 15
Dépôt légal n° 10 - Octobre 1998 - n° CPPAP : 67845
ISSN : 0297-5874
E-Mail : lcvr.paris@infonie.fr

Éditorial

Le 26 novembre 1997, le Comité Interministériel de Sécurité Routière se fixait comme objectif de diviser par deux le nombre de morts sur la route en cinq ans. Un an après, non seulement ce nombre n'a pas diminué mais au contraire il a augmenté.

Le 7 avril 1998, le Sénat votait un projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité routière. Sept mois après, ce projet n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale.

Devons-nous pour autant nous laisser aller au découragement ? Certainement pas. Nous savons que lutter contre l'insécurité routière nécessite énergie et ténacité. Plus que jamais notre effort associatif doit s'orienter vers les actions locales.

Dans son rapport de juin 1998 au Ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement, Isabelle MASSIN insiste sur la nécessité de redynamiser les politiques locales et dans ce cadre le rôle des Associations Départementales de la Ligue est déterminant.

La lutte contre l'insécurité routière est certes d'abord du ressort de l'Etat, mais pas seulement. Elle requiert également la mobilisation de tous ceux qui sont décidés à obtenir des progrès sensibles.

Nous nous devons en permanence d'aiguillonner les décideurs pour les obliger à agir, mais également nous devons rester le poil à gratter de l'opinion publique.

Ce numéro 38 est ma dernière rencontre avec vous, amis adhérents de la Ligue Contre la Violence Routière, en tant que présidente. En effet, lors du dernier Conseil d'Administration du 10 Octobre 1998, je n'ai pas souhaité renouveler ma candidature à ce poste, persuadée qu'il faut savoir un jour passer le relais. Philippe LAVILLE, déjà membre du Bureau National depuis plusieurs années continuera cette mission au sein d'une équipe solide et dynamique. Jacques TASIA a également souhaité mettre fin à son mandat après avoir réalisé un énorme travail d'organisation. Deux nouveaux viennent renforcer ce Bureau : Jacques ROBIN et Michel MATHIEU.

Je tiens à vous dire que pendant toutes ces années j'ai milité, au sein d'une équipe extraordinaire où chacun a su prendre sa part de travail sans rechigner, en plus de ses obligations professionnelles et souvent même au détriment de sa vie privée et de ses loisirs. Malgré la charge toujours croissante, et les passages difficiles que la vie a pu infliger à plusieurs, mes amis du Bureau National ont su garder les mêmes rapports humains et chaleureux que j'ai connus lors de mon entrée dans cette association il y a 15 ans. Nombre de vos lettres nous témoignent leur reconnaissance. Je peux citer un extrait de la dernière que j'ai reçue de M et Mme GUEDON : "... le chemin qui a été parcouru avec tous ceux qui nous ont soutenu est pour nous essentiel, et même s'il n'est pas terminé, un certain apaisement se fait jour". Cette phrase à elle seule est pour nous, l'équipe de la Fédération Nationale, la plus grande des récompenses et nous prouve, s'il en était besoin, que nous allons toujours dans la bonne direction.

Ghislaine LEVERRIER

Je voudrais dire un grand merci à Ghislaine pour tout ce qu'elle a fait à la Présidence de la Ligue. La tâche du bureau national est ingrate : on y manie des chiffres, des idées, des concepts, qui sont bien abstraits. Mais Ghislaine a toujours su rappeler, avec force, avec chaleur, que chaque accident est un drame. C'est cela qu'a voulu distinguer le Ministère des Transports en la nommant chevalier dans l'Ordre National du Mérite, dont la médaille lui a été remise le 19 juin à Vire.

Ghislaine ne nous quitte pas, elle reste au bureau national et n'abandonne pas non plus ses actions dans son département. La Ligue continue, et la tâche qui nous attend, aussi bien le bureau national que vous tous, est rude, car l'année 1998 comptera probablement autant de victimes de la route que 1997, sinon plus.

Philippe LAVILLE
Président

RENCONTRE AVEC MONSIEUR DOSIERE

Rapporteur du projet de loi (A) SSOT

Monsieur René DOSIERE avait demandé à rencontrer la Ligue. Cette rencontre a eu lieu le 15 septembre 1998. Y participaient également Monsieur BAEUMLER, député du Bas-Rhin, Madame BAUDIER, attachée parlementaire, Madame MARY, assistante parlementaire, ainsi que Christiane CELLIER pour la Fondation Anne Cellier, et Francine CICUREL et Chantal PERRICHON pour la Ligue

Tous les aspects du projet ont fait l'objet du débat : dépistage des stupéfiants, enseignement de la conduite et formation des conducteurs novices auteurs d'infractions. Nous avons insisté particulièrement sur deux points :

↳ La responsabilité des propriétaires des véhicules : cette pratique existe déjà pour les procès verbal de stationnement et aucune juridiction n'a remis en cause le système. Nous insistons également sur la délation, si souvent objectée, en signalant qu'il n'y a pas dénonciation : il suffit de régler le montant de l'amende, le propriétaire du véhicule "s'arrangeant après" avec le chauffeur qui "aurait" commis l'infraction... Nous évoquons longuement la politique de sécurité routière qui commence à se mettre en place dans certaines entreprises (exemple des 15 sociétés d'assurances qui se sont regroupées pour gérer ce problème. Exemple également de la société Châtel à Vire "contrainte" de prendre en compte la sécurité routière puisqu'aucune compagnie

d'assurance ne voulait l'assurer !).

Nous concluons par ce pas voter cette loi crée une inégalité entre les citoyens et favorise un comportement délinquant spécifique.

↳ La création d'un délit en cas de récidive de dépassement de la vitesse maximale autorisée, égal ou supérieur à 50 km/h : nous expliquons longuement que certains adhérents de la Ligue ont été très déçus de l'abandon de la loi de "délit de grand excès de vitesse" en 94 et trouvent que celle-ci est très en retrait par rapport à la précédente. Nous refaisons l'historique de cette non-présentation au Sénat : en 94, voté par l'Assemblée nationale, ce projet de loi aurait dû être présenté au Sénat début 95. Or en juin, Monsieur BALLADUR annonçait simultanément, une forte augmentation des carburants, et le gel du projet devant le Sénat. Après les élections présidentielles, B. PONS enterrait purement et simplement le délit de grand excès de vitesse.

Les députés notent que nous souhaiterions faire passer le délai de récidive de 1 à 3 ans : en effet, en 94, le délit de grand excès de vitesse était constitué dès que le conducteur dépassait de 50 km/h la vitesse maximale autorisée alors que maintenant le délit ne sera constitué qu'à l'issue d'un 2^{ème} dépassement... dans la même année !.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 OCTOBRE 1998

Le Conseil d'Administration s'est réuni le samedi 10 octobre 1998 et a d'abord procédé au renouvellement du bureau, Ghislaine LEVERRIER ayant précédemment fait connaître son intention de quitter la présidence. Jacques TASIA, invoquant son âge, ne demandait pas le renouvellement de son mandat. Michel MATHIEU et Jacques ROBIN entrent au bureau qui se trouve ainsi constitué :

↳ Philippe LAVILLE : Président
↳ Chantal PERRICHON : Vice Présidente
↳ Jacques ROBIN : Vice Président
↳ Odile VAN HÉE : Secrétaire Générale

↳ Annie LE BOTLAN : Trésorière
↳ Jean-Yves LAMANT
↳ Ghislaine LEVERRIER
↳ Michel MATHIEU

Puis le Conseil d'Administration prend connaissance de la situation financière et approuve l'action envisagée pour soutenir le projet de loi GAYSSOT quand il passera à l'Assemblée nationale (2^{ème} quinzaine de novembre 1998 en principe) : conférence de presse, présence dans les tribunes du public.

COLLOQUE EUROPÉEN

La Fédération Européenne des Victimes de la Route, dont la Ligue est l'un des adhérents, organise, à l'initiative de la Fondation Anne Cellier, un colloque qui se tiendra à l'UNESCO à Paris le vendredi 27 novembre prochain, sur le thème : "Victimes de la route : justice, assurances, médias : acteurs de la prévention ?" Il s'agit de présenter une comparaison des pratiques dans les différents pays européens. Plusieurs membres du Bureau National participeront à ce colloque.

VIE DE LA SOCIÉTÉS

CALVADOS

GARD

Vendredi 19 juin 1998, à l'occasion de la nomination de Ghislaine LEVERRIER dans l'Ordre National du Mérite, avait lieu place Ste-Anne à Vire une journée consacrée à la sécurité routière à l'intention des jeunes scolaires des classes de CM1 et CM2. Lors de cette journée organisée par la sous-préfecture de Vire et la Ligue Contre la Violence Routière, 600 jeunes accompagnés de leurs instituteurs ont parcouru les stands tenus par :

- ↳ La Ligue Contre la Violence Routière du Calvados,
- ↳ La Caisse Primaire d'Assurance Maladie,
- ↳ La Gendarmerie,
- ↳ La Police,
- ↳ l'Association "Accrochez-vous à la vie !"
- ↳ La Prévention Routière,
- ↳ La Croix-Rouge,
- ↳ La Croix-d'Or.

En fin de matinée, à la maternité du Centre Hospitalier de VIRE, l'association "Accrochez-vous à la vie" née de la collaboration de la Ligue Contre la Violence Routière du Calvados et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Calvados, offrait 5 sièges dos à la route à 5 jeunes mamans. Lors de cette remise de sièges, l'association mentionnait qu'au cours de ses cinq années d'existence **10 000 sièges avaient été prêtés dans les 38 maternités** de Basse-Normandie et des départements limitrophes.

L'après-midi la Ligue Contre la Violence Routière offrait 5 casques cyclistes aux 5 jeunes gagnants de la demi-finale de sécurité routière organisée par la police.

Comme d'habitude le testo-chocs remportait un réel succès auprès de jeunes scolaires qui découvraient ainsi la nécessité de s'attacher en voiture.

Une nouveauté : la Ligue a réalisé un tunnel de sensibilisation qui permet de découvrir l'efficacité des éléments rétro-réfléchissants sur les cartables lorsqu'il fait nuit.

Cette journée devait se terminer par la signature par Monsieur le préfet de Région et du Calvados du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, de la remise par Monsieur le préfet à Ghislaine LEVERRIER de la médaille de la Préfecture du Calvados, de la remise de la médaille de chevalier dans l'Ordre National du Mérite par le député de la circonscription Alain TOURET, enfin le verre de l'amitié devait terminer cette journée ensoleillée du Bocage Normand.

Julien PICQUET
L.C.V.R. Calvados

Le 16 Août 1998, le jeune Johan THÉRAUD a trouvé la mort dans une violente collision frontale sur la route départementale de SAINT-LAURENT D'AIGOUZE - GARD.

Sur l'avis de décès, la maman de Johan avait demandé ni plaque, ni fleur, ni couronne ; mais une urne serait placée à la sortie de l'église et une collecte serait faite au profit des jeunes accidentés de la route. Trois associations ont retenu l'attention de cette maman : l'Association Nationale des Usagers et Accidentés de la Route, La Ligue Contre la Violence Routière et l'Association Handicap et Accessibilité. La Ligue Contre la Violence Routière a reçu la somme de 10.000 Francs ; le bureau du Gard remercie les généreux donateurs.

Alès le 8 juillet 1998

Ce soir-là, après la victoire de l'équipe de France de football en demi-finale de Coupe du Monde, Ghislain PIERMAY rentre chez lui en scooter, accompagné de deux copains, klaxonnant de bonheur sur la route de Bagnols. En face, C. R., 24 ans, fonce vers Alès au volant de sa Mégane, suivant de près des copains en Golf. Dans une descente limitée à 50 km/h à cause de la dégradation des bas-côtés, C. R. perd le contrôle de sa voiture. Selon tous les témoignages, il roulait à 100 km/h minimum, plus vraisemblablement 110 ou 120, dira le président du tribunal. Des chiffres non contestés par la défense pendant l'audience.

Déporté sur la gauche dans un virage, C R donne un coup de volant. La voiture part en tête-à-queue, heurte le vélomoteur de Ghislain qui circule en face. Le jeune garçon est tué sur le coup. Un de ses copains s'en sort indemne, l'autre est sérieusement blessé.

Le 30 juillet 1998

Environ deux cents personnes se sont rassemblées place Gabriel Péri à Alès en fin d'après midi, pour entamer une marche silencieuse à laquelle participait Madame PIERMAY en hommage à son fils Ghislain qui a récemment trouvé la mort dans un accident de la route.

La plupart des participants avaient entre leurs mains la photo de Ghislain PIERMAY qui leur avait été remise quelques instants auparavant par la grand-mère du jeune homme.

Les amis de l'adolescent avaient, eux, choisi de montrer leur douleur en portant des tee-shirts où des paroles et des photos étaient retranscrites.

Ces mêmes amis s'étaient d'ailleurs placés en tête de la manifestation et brandissaient des banderoles qui traduisaient leur émotion :

"08/07/98 : FRANCE - CROATIE on s'en souviendra"

Le Midi Libre

HAUT-RHIN

A la suite d'accidents ayant causé la mort de 3 jeunes, Geneviève FUCHS avait envoyé un communiqué à la presse locale. Les Dernière Nouvelles d'Alsace en ont publié ce qui suit :

Trop de jeunes sont tués sur la route

La Ligue Contre la Violence Routière de Colmar tient à rappeler que, si notre attention est polarisée sur les violences urbaines, chaque jour en France six jeunes de 15 à 24 ans sont tués sur la route. "Nous ouvrons notre journal du mercredi 27 mai et nous apprenons que trois jeunes de 15 à 19 ans sont morts dans un accident de voiture dû à la vitesse excessive et surtout au fait que dans les mois qui suivent l'obtention du permis, on n'a pas acquis la maîtrise du véhicule". Ce n'est pas une fatalité, clame Geneviève FUCHS représentante de la Ligue. "Le ministre des transports avait envisagé la réforme du permis : pour les jeunes, permis probatoire d'un an qui ne serait définitif que s'il n'y avait eu ni accident, ni faute de conduite. Cette réforme aurait encouragé l'effort de bonne conduite. Elle est tombée aux oubliettes, les lobbies de l'automobile sont puissants, et nous, association d'usagers de la route, nous réclamons cette réforme. Nous, parents désespérés de la mort de nos enfants, nous exigeons des pouvoirs publics la réforme du permis". Geneviève FUCHS appelle les lecteurs à réclamer cette réforme par écrit avec la Ligue.

La Ligue s'est portée partie civile lors d'un procès ayant donné lieu à jugement le 19 février 1998 au tribunal de grande instance de Colmar :

Le 8 décembre 1998, Michel PERESTRELO s'était arrêté pour prêter secours à un automobiliste qui venait de percuter un sanglier. J-P. D., roulant à bord de sa R 21, survenant peu après, l'avait percuté et tué sur le coup. J-P. D. était sous l'empire d'un état alcoolique. Le Tribunal l'a condamné à 3 ans de prison avec sursis et 5 ans d'annulation de son permis de conduire. Il l'a également condamné à verser 70.000 F aux parents de la victime à titre de provision en réparation du préjudice subi par eux, et 3.000 F à la Ligue Contre la Violence Routière.

LOIRE ATLANTIQUE

Une opération pour sensibiliser les enfants au danger de la circulation tout en promouvant la pratique du vélo a été présentée à la Mairie de La Baule. Des fanions orange fluo, à fixer à l'arrière des bicyclettes, ont été distribués à plus de 800 exemplaires dans toutes les écoles primaires de La Baule. Après cette distribution, les enfants et les parents qui l'ont souhaité, se sont rendus à vélo à l'Hôtel de ville où le maire les a accueillis et où un vin d'honneur a été servi.

"Notre intention est de promouvoir le vélo sur la commune" a expliqué Philippe GERVOT, le conseiller municipal délégué à la sécurité. Avec la Ligue Contre la Violence Routière dont la représentante locale est son épouse, Françoise GERVOT, ils ont fait tandem pour conduire cette opération.

MEMBRE ACTIF DE LA L.C.V.R. DE LOIRE-ATLANTIQUE PAUL CORNUDET EST DÉCÉDÉ

Michèle et Paul CORNUDET ont adhéré à la Ligue quelque temps après la mort de leur fille Armelle.

Leur adhésion a d'abord été le signe d'une solidarité... et puis, le choix d'être plus actifs les a amenés à participer à des stages de l'Association et à s'impliquer au sein de la section de Loire-Atlantique. Paul est devenu I.D.S.R., et Michèle a été élue présidente départementale au printemps dernier.

Le 8 octobre 1998, Paul est décédé d'une septicémie. Son départ trop rapide et prématuré nous bouleverse. Sa sensibilité et son énergie renforçaient notre équipe. Il va nous manquer !

Nous offrons notre affection à Michèle et l'assurons de notre présence à ces cotés pour continuer ...

Les membres L.C.V.R. 44

LOIRE ET CHER

FCPE : Des propositions pour la sécurité

A quelques jours de la fin de l'année scolaire, le conseil local FCPE de l'école des GIRARDS a procédé à une enquête auprès des parents, afin de connaître leurs soucis dans le domaine de la sécurité.

Plus de deux cents familles ont répondu ; ce qui représente deux cent trente deux élèves, nous indique Mlle HUSSAUD au nom du conseil local FCPE. Celui-ci a mené cette action dans le cadre d'une campagne d'enquêtes départementales sur le sujet de la rentrée scolaire avec l'appui de la Ligue Contre la Violence Routière.

Selon Mlle HUSSAUD "... Si les parents accompagnent leurs enfants à l'école, c'est en partie en raison de l'insécurité, la traversée des routes leur semblant dangereuse y compris devant le portail de l'école où certaines voitures s'arrêtent pour laisser sortir les enfants à la sauvette. La vitesse excessive et le non respect des passages piétons sont également évoqués, et les parents demandent des aménagements aux abords de l'école, afin de réduire la vitesse. Les trottoirs sont également jugés dangereux sur trois axes".

Les animateurs du conseil local FCPE concluent leur démarche "... en souhaitant que cette enquête serve d'appui à la municipalité pour prendre des mesures, afin d'améliorer la sécurité sur le chemin de l'école pour la rentrée prochaine...".

Le 4 Septembre 1998,

Trois adhérents de la Ligue ont apporté leur témoignage lors d'une journée organisée à l'école d'infirmiers de l'hôpital de Blois et dont le thème était : accueil des familles. Les élèves infirmiers se sont tout particulièrement intéressés à l'accueil à l'hôpital.

UN DRAPEAU
POUR MON VELO

Je roule cool avec mon drapeau

LIGUE CONTRE
LA VIOLENCE
ROUTIÈRE

La Baule

HAUTE GARONNE

Le 12 mai 1998, la Ligue Contre la Violence Routière de Haute-Garonne a organisé une réunion sur le thème "Sécurité et accidents de la route".

Ont pris la parole :

- ↳ Un capitaine de gendarmerie pour expliquer le déroulement des constats et de l'enquête.
- ↳ Un représentant des assureurs pour expliquer la procédure d'indemnisation.
- ↳ Un représentant de l'ANAMEVA, association de médecins experts qui a parlé de l'expertise des dommages corporels.
- ↳ Un représentant du Service d'Aide aux Victimes d'Information et de Médiation qui conseille les victimes sur les démarches à entreprendre après un accident.

Enfin Christine FASQUELLE, Présidente de la Ligue Contre La Violence Routière de Haute-Garonne a présenté les objectifs de la Ligue.

LA VIE DU RAIL FAIT NOTRE PUBLICITÉ

Une cheminote milite pour la sécurité routière

Bernadette Potier, de la direction des Ressources humaines de Paris Rive gauche, est adhérente, depuis quatre ans, de la Ligue Contre la Violence Routière.

A la suite d'un très grave accident survenu il y a quelques années, elle a rejoint cette Ligue qui milite pour la sécurité sur la route : "J'aimerais, dit-elle, faire connaître cette association aux lecteurs de La Vie du Rail. Il reste beaucoup à faire pour que chacun se sente concerné par la prudence en voiture. C'est pour sauver des vies humaines que nous dénonçons l'égoïsme des comportements".

Les actions de la Ligue sont multiples : soutien et défense juridique des familles victimes d'accidents mais, surtout la prévention, en incitant par tous les moyens les automobilistes à la vigilance. Il s'agit aussi de faire évoluer la loi, en instaurant, entre autres, le dépistage systématique des drogues illicites en cas d'accident mortel.

A la veille de grands départs en vacances, ce message prend toute sa valeur.

La Vie du Rail - 17 Juin 1998

30 km/h AUX PAYS BAS

Les Pays-Bas se sont fixé un objectif ambitieux en matière de sécurité routière : 25 % de tués et de blessés en moins d'ici 2000 et 40 % d'ici 2010. Pour atteindre cet objectif, la réduction à 30 km/h de la vitesse admise dans de nombreuses zones urbaines est la principale mesure envisagée.

Les Pays-Bas partent désormais du principe que l'infrastructure routière doit être adaptée aux capacités humaines, forcément limitées. C'est la seule façon d'atteindre une sécurité routière durable, plutôt qu'en misant uniquement sur l'éducation routière, même si cette dernière garde son importance. Bien qu'en comparaison internationale les Pays-Bas ne soient pas les plus mal placés, ils ont décidé que 1200 morts et dix fois autant de blessés sur les routes, c'était trop. Le gouvernement hollandais a chargé en 1990 l'Institut de recherche en sécurité routière SWOV de mettre sur pied un programme à long terme capable d'améliorer durablement la sécurité.

Pour commencer, un catalogue des mesures simples et immédiatement efficaces a été mis sur pied, pour la période 1998 à 2000, associant les communes, les provinces, les associations et le ministère des transports.

Durant la période de lancement, le coût des mesures s'élèvera à environ 400 millions de florins (1200 millions de francs), financés pour moitié par les autorités locales, pour moitié par l'Etat. L'une des mesures les plus importantes de ce paquet est la réalisation de nouvelles zones 30 dans les zones d'habitation. D'ici l'an 2000, 50 % des zones possibles seront réalisées, contre 10 % actuellement. A long terme, le 30 km/h sera instauré dans les localités comme limite de vitesse générale, seuls les axes de circulation collecteurs bénéficieront d'une autorisation de vitesse plus élevée.

Autre mesure prévue aux Pays Bas : d'ici l'an 2000, limiter la vitesse à 60 km/h sur 3000 km de routes nationales au total.

Journal A.T.E 98/4

BELGIQUE

Le Président de l'APPER, association membre, comme la Ligue, de la Fédération Européenne des Victimes de la Route a écrit au Président du Parlement belge pour lui demander une modification de la législation.

Monsieur LANGENDRIES

Président de la Chambre des Représentants
Parlement - Rue de la Loi
1000 BRUXELLES

Herstal, le 24 juin 1998

Monsieur le Président,

Il y a quelques jours, une famille qui roulait paisiblement à bicyclette a été fauchée par un conducteur ivre.

Le bilan de cet accident, quatre tués et un blessé grave.

Vous savez comme nous que les peines prononcées à l'encontre de ces chauffeurs criminels sont loin d'être dissuasives et de toutes façons disproportionnées en comparaison avec le malheur causé.

A l'occasion de la présentation du projet de loi visant à modifier la législation routière, nous écrivions, le 15 juin 1990, à Monsieur DEHAENE, à l'époque Ministre des Communications, la lettre dont nous vous donnons copie du texte en annexe.

Le drame qui vient de se produire nous amène, une nouvelle fois, à présenter la proposition déjà formulée en 1990, à savoir juger pour coups et blessures VOLONTAIRES les conducteurs IVRES responsables d'un accident ayant entraîné la mort ou des blessures graves à autrui.

Pouvons-nous espérer, au nom des trop nombreuses victimes de ces criminels de la route, que vous aurez à cœur de porter notre proposition à la connaissance de vos éminents collègues.

Nous vous remercions très vivement pour la suite qu'il vous plaira de donner à la présente.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre plus haute considération.

Christian MOUREAU
Administrateur

René DECROISSON
Président.

TEMOIGNAGE

A toutes les familles de victimes de la route, membres de la Ligue Contre la Violence Routière et plus spécialement, à ces jeunes frères et sœurs.

Découvrez en ces lignes un message de force, de volonté et de passion à travers l'épreuve qui nous est commune.

A cette jeunesse qui a perdu l'un des siens dans un accident de la route : aie le courage de te battre contre le désespoir et le dégoût de vivre. Sache que la jeune sœur qui s'adresse à toi a eu la douleur aussi de perdre son unique frère âgé de vingt trois ans dans un accident de la route en janvier 1995.

Pendant de longs mois, le désespoir et le dégoût de vivre m'ont complètement anéantie.

Durant cette période cruelle que j'assimilerais à une sorte de "traversée du désert infini", je fus dans la plus complète solitude abandonnée à mon destin tragique.

Mes parents et moi fûmes une famille de victime de la route exclue.

Or cette exclusion augmenta cette souffrance, mais les autres personnes ne pouvaient pas être dans la capacité de comprendre la signification d'une telle tragédie.

Non, ce n'était pas possible, mais j'avoue que je ne le regrette pas puisque une magnifique et inoubliable renaissance m'attendait.

Oui, chère jeunesse il se pourrait que tu sois étonnée par ces mots.

Ma propre volonté avait décidé d'imposer à cette "tragique destinée" le plus lourd défi d'ordre existentiel qui consistait à dépasser cette épreuve cruelle afin de renaître et de vivre ma survie avec passion et rage de vivre.

Jeunes frères et sœurs, cette tragédie m'a révélé à jamais la "connaissance de soi" étant donné que j'ai pu et su acquérir les

meilleures leçons de vie en ces circonstances : une telle épreuve a su me prouver combien la volonté était une force intense et indispensable pour que la survie soit merveilleuse et passionnante.

Mais c'est la Philosophie qui m'a enseigné cette passion pour la vie.

C'est une excellente école de la vie en des circonstances dramatiques.

Elle a su me révéler à moi-même en découvrant ma "véritable identité".

Maintenant, j'ai le désir intense de transformer cette "tragédie personnelle" en un "triomphe de la vie".

J'échange ce destin tragique contre la rage de vivre indéfinissable et la volonté intense de réussir.

Chers frères et sœurs, je veux engager un combat pour la vie en voulant devenir une avocate.

J'aimerais que vous sachiez combien est belle cette passion pour le Droit et la Justice.

Je ressens une soif absolue de justice puisque la mort de mon frère a été inutile sur une route. Aucune justice n'a été rendue pour sa mort.

Plus que jamais, vous devez prendre conscience aussi que votre jeunesse doit trouver de l'utilité si vous êtes dans le chagrin.

Ne vous dites pas que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue mais au contraire, qu'elle mérite d'être vécue en sa plénitude.

Vivez votre vie aussi avec passion et rage de vivre en souvenir de vos frères et sœurs disparus.

La mienne doit l'être en souvenir de ce frère mort sur une route dans la force de la jeunesse.

Isabelle JAFFREZIC

STATISTIQUES et Commentaires

BILAN DU 1^{er} QUADRIMESTRE 1998 COMPARÉ AUX MÊMES QUADRIMESTRES DES 5 ANNÉES PRÉCÉDENTES

	ACCIDENTS CORPORELS	TUÉS	BLESSÉS GRAVES	BLESSÉS LEGERS	TOTAL BLESSÉS	GRAVITÉ (tués/100 accidents corporels)	NOMBRE ANNUEL DE TUÉS
1993	40 985	2 595	12 524	43 048	55 572	6,33	8 896
1994	41 368	2 432	12 166	43 797	55 963	5,88	8 889
1995	40 910	2 566	11 859	43 555	55 414	6,27	8 867
1996*	37 904	2 338	10 661	40 282	50 943	6,17	8 184
1997	36 896	2 209	10 042	39 293	49 335	5,99	7 951
1998	37 670	2 448	9 842	40 840	50 682	6,50	8 228

* Année bissextile

Le bilan du 1^{er} trimestre 1998 s'est dégradé par rapport au 1^{er} trimestre 1997 pour la plupart des indicateurs sauf pour celui des blessés graves qui est le plus faible sur la période considérée. En revanche, la gravité, en tués pour 100 accident corporels, est la plus élevée de la période (6,50).

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

1 - Normandie

CALVADOS : Julien PICCOT, Le Bourg Joli - 14260 BONNEMAISON - Tél. : 02.31.77.72.94

EURE : Annie LE BOTLAN - 3 Rue de la Petite Garenne - 27950 SAINT JUST - Tél. : 02.32.52.14.47

OISE : Brigitte GIRY - Chemin du Bois Dolu - 60530 NEUILLY EN THELLE - Tél. : 03.44.26.75.76

ORNE : Jean LAURENT - 45 Avenue Wilson - 61000 ALENCON - Tél. : 02.33.31.08.75

SEINE-MARITIME : Francine ROLAND-VILLERMAUX 45 Rue A. Roussel - 76000 ROUEN - Tél. : 02.35.61.72.89

2 - Ile de France

YVELINES : Michel AUXENFANS - 26 Rue de Tourville A2 - 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE - Tél. : 01.34.85.95.15

HAUTS DE SEINE : Philippe LAVILLE - 42 Avenue Giovanni Boldini - 92160 ANTONY - Tél. : 01.46.61.10.93

PARIS : Christine WEIL - 5 Bis Rue Moufle - 75011 PARIS - Tél. : 01.40.21.61.06

3 - Est

BAS-RHIN : Éliane WEIL ROSENBERG - Rue du Général Ducros - 67000 STRASBOURG

HAUT-RHIN Nord : Geneviève FUCHS - Maison des Associations 6 Route d'Ingersheim - 68000 COLMAR

HAUT-RHIN Sud : Louis HOFFMANN - 42 Rue de Mulhouse - 68400 RIEDISHEIM - Tél. : 03.89.44.58.78

VOSGES : Michel MATHIEU - 140 Impasse de la Boule Girard - 88270 HENNECOURT - Tél. : 03.29.36.62.39

4 - Ouest

CÔTES DU NORD : Geneviève VOISIN - 7 Rue Lesage - 22000 SAINT BRIEUC

ILLE ET VILAINE : Rose-Marie TRIBALLIER - Les champs Blancs - 35770 VERN SUR SEICHE

LOIRE ATLANTIQUE : Michèle CORNUDET - 5 Avenue des Merles - 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE - Tél. : 02.40.25.62.16

FINISTERE : Daniel THÉAU - 18 Rue d'Aiguillon - 29200 BREST - Tél. : 02.98.80.00.84

VENDÉE : Jocelyn LOUINEAU - 90 Rue Beauséjour - 85110 CHATEAU D'OLONNE - Tél. : 02.51.95.52.61

5 - Centre

ALLIER : Jean-Louis BLANC - 17 Avenue Michel de l'Hospital - 03100 MONTLUCON

INDRE : Pierre AUGAY - 7 Rue Ampère - 36000 CHATEAURoux

INDRE ET LOIRE : Jean-Jacques DUPLAISIS - 38 Avenue H. de Balzac - 37230 FONDETTES

LOIR ET CHER : Jean-Luc CARL - 20 Rue des Jonquilles - 41000 BLOIS - Tél. : 02.54.42.64.74

LOIRET : Gérard PETIN - 260 Rue des Glycines - 45160 OLIVET

6 - Aquitaine

GIRONDE : Patrick POUGET - 18 Avenue des Martyrs de la Résistance - 33520 BRUGES

LANDES : Guy JAQUET - 1 Avenue Paul Doumer - 40100 DAX

PYRÉNÉES ATLANTIQUES : Jean LE FEVRE - 5 Rue de la Cendrée - 64320 BIZANOS - Tél. : 05.59.02.49.31

7 - Languedoc-Roussillon

GARD : Ginette BRUNEL - 15 Rue Bir-Hakeim, Appt. 35 30100 ALES - Tél. : 04.66.30.49.52

HÉRAULT : Odile ARNAUD - Rue Antérieu - 34270 CLARET - Tél. : 04.67.59.04.24

PYRÉNÉES ORIENTALES : Jean-Claude LLOBERES - Chemin de la Pavé - 66400 SAINT JEAN PLA DE CORTS - Tél. : 04.68.83.16.54

8 - Côte d'Azur

ALPES MARITIMES : Martine BELLANGER - 5 rue Saint Véran - 06140 VENCE

BOUCHES DU RHÔNE : Françoise DEWAVRIN Quartier Saint-Joseph - 13950 CADOLIVE - Tél. : 04.42.72.41.28

9 - Rhône-Alpes

DRÔME : Luc GABRIELLE - L.C.V.R. - 36 B, Rue de Biberach - 26000 VALENCE - Tél. : 04.75.42.14.41

ISERE : André COSTE - 12 Boulevard du Maréchal Leclerc 38000 GRENOBLE - Tél. : 04.76.44.26.35

LOIRE : Gérard THIOLIER - 106 B, Rue de la Richelandière - 42100 SAINT-ETIENNE

RHÔNE : Michèle GONON - "Les Tilleuls" - 22 Rue Pernon 69004 LYON - Tél. : 04.78.29.52.65

SAVOIE : Daniel GOINEAU - 50 Square d'Orgeval - 73000 CHAMBERY - Tél. : 04.79.62.52.63 ou 04.79.44.31.67

HAUTE SAVOIE : Monique LAMANT - 9 Rue des Clarisses - 74000 ANNECY - Tél. : 04.50.51.29.34

10 - Nord Pas de Calais

11 - Midi-Pyrénées

AVEYRON : Jacques LEVÉ - Les Airelles - Bel Air - 12000 RODEZ - Tél. : 05.65.42.22.63

HAUTES-PYRÉNÉES : Paul MEYER - 6 rue du Docteur Laënnec - 65000 TARBES - Tél. : 05.62.93.52.16

TARN : Viviane VAREILLES - 9 Rue Fernandez - 81000 ALBI - Tél. + fax. : 05.63.49.75.63

HAUTE GARONNE : Christine FASQUELLE - 2 Rue de France - 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE - Tél. : 05.61.75.75.88

12 - Limousin

13 - Champagne-Lorraine

MARNE : Margot LANSON - 65 Rue du Jard - 51100 REIMS - Tél. : 03.26.85.40.89

MOSELLE : Jean-Yves LAMANT - 36 Clos des Sorbiers - 57157 MARLY - Tél. : 03.87.69.04.85 ou 03.87.38.03.88

VOSGES : Michel MATHIEU - 140 Impasse de la Boule Girard - 88270 HENNECOURT - Tél. : 03.29.36.62.39

14 - Bourgogne

CÔTE D'OR : Catherine PÉPOZ - 17 Avenue Raoul Follereau - 21000 DIJON

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Odile ARNAUD, Jean ARNAUD-CAZENAVE,
Francine CICUREL, Louis HOFFMANN, Daniel GOINEAU,
Aline ISSAYKINE, Geneviève JURGENSEN,
Jean-Yves LAMANT, Philippe LAVILLE, Annie LE BOTLAN,
Gislaine LEVERRIER, Jean-Claude LLOBERES,
Michel MATHIEU, Paul MEYER, Chantal PERRICHON,
Julien PICQUET, Catherine POULAIN, Jacques ROBIN,
Jacques TASIA, Pascal TREFFORT, Odile VAN HÉE,
Viviane VAREILLES, Christine WEIL.

Délégués régionaux pouvant assister au Conseil d'Administration
avec voix consultative : Philippe GÉRVOT, Jean LE FEVRE,
Jean-Marie LEVERRIER, Gérard PÉTIN.

BUREAU NATIONAL

Président : Philippe LAVILLE
Vice Présidente : Chantal PERRICHON
Vice Président : Jacques ROBIN
Secrétaire Générale : Odile VAN HÉE
Trésorière : Annie LE BOTLAN
Membres du Bureau : Jean-Yves LAMANT,
Gislaine LEVERRIER,
Michel MATHIEU.

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

1 - Normandie (Aisne - Calvados - Eure - Manche - Oise - Orne - Seine Maritime - Somme)
Jean-Marie LEVERRIER - Creuley - 14410 VIESSOIX - Tél. : 02.31.68.44.27 - Télécopie : 02.31.68.35.50

2 - Ile de France (Essonne - Hauts de Seine - Seine et Marne - Seine Saint Denis - Val de Marne - Val d'Oise - Ville de Paris - Yvelines)
Philippe LAVILLE - 42 Avenue Giovanni Boldini - 92160 ANTONY - Tél. & Fax. : 01.46.61.10.93

3 - Est (Bas-Rhin - Haut-Rhin - Territoire de Belfort)-Geneviève FUCHS - Maison des Associations - 6 rue d'Ingersheim - 68000 COLMAR - Tél. : 03.89.23.64.12

4 - Ouest (Charente Maritime - Côtes d'Armor - Finistère - Ille et Vilaine - Loire Atlantique - Maine et Loire - Mayenne - Morbihan - Sarthe - Vendée)
Philippe GERVOT - 6 Rue Louis Gervot - 44500 LA BAULE - Tél. : 02.40.60.09.65

5 - Centre (Cher - Eure et loir - Indre et Loire - Loir et Cher - Loiret)
Gérard PÉTIN - 260 Rue des Glycines - 45160 OLIVET (Allier - Charente - Deux Sèvres - Vienne)
Bureau National

6 - Aquitaine (Dordogne - Gironde - Landes - Lot et Garonne - Pyrénées-Atlantiques)
Jean LE FEVRE - 5 Rue de la Cendré - 64320 BIZANOS - Tél. : 05.59.02.49.31

7 - Languedoc-Roussillon (Aude - Gard - Hérault - Lozère - Pyrénées-Orientales)
Bureau National

8 - Provence Côte d'Azur (Alpes de haute Provence - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Corse - Hautes Alpes - Var - Vaucluse)
Bureau National

9 - Rhône Alpes (Ain - Ardèche - Cantal - Drôme - Haute Loire - Hautes Savoie - Isère - Loire - Puy de Dôme - Rhône - Savoie)
Bureau National

10 - Nord Pas de Calais (Nord - Pas de Calais)
Bureau National

11 - Midi-Pyrénées (Ariège - Aveyron - Gers - Haute-Garonne - Hautes-Pyrénées - Lot - Tarn - Tarn et Garonne)
Paul MEYER - 6 Rue du Docteur Laënnec - 65000 TARBES

12 - Limousin (Corrèze - Creuse - Haute-Vienne)
Bureau National

13 - Champagne-Lorraine (Marne - Meurthe et Moselle - Meuse - Moselle)
Jean-Yves LAMANT - 36 Clos des Sorbiers - 57157 MARLY

14 - Bourgogne (Ardennes - Aubes - Côte-d'Or - Doubs - Haute Marne - haute Saône - Jura - Nièvre - Saône et Loire - Yonne)
Bureau National

BULLETIN D'ADHÉSION

J'adhère :

Je renouvelle mon adhésion :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Profession : _____

Cotisation minimum 150 F

Chèque à libeller à l'ordre de : **LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIERE**
Bulletin à renvoyer à : **Adresse de votre association départementale
ou 15 Rue Jobbé Duval - 75015 PARIS**

La cotisation comprend l'abonnement à PONDÉRATION (4 numéros par an).
Un reçu fiscal vous sera adressé pour toute somme versée en excédent de 150F